

SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST VALEURS FRANÇAISES

Rapport semestriel au 31 mars 2026

Commercialisateur : **OFI INVEST AM - ABEILLE VIE**
Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST AM**
Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**
Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**
Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**



Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342

ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

La SICAV Ofi Invest Valeurs Françaises n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1 ^o du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	100 313 049,65
Avoirs bancaires	54 652,80
Autres actifs détenus par l'OPCVM	2 099 649,39
Total des actifs détenus par l'OPCVM	102 467 351,84
Comptes financiers et Emprunts	-
Instruments financiers et Dettes	-163 541,86
Total des passifs	-163 541,86
Valeur nette d'inventaire	102 303 809,98

Evolution de l'actif net

	31/03/2026	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET						
en EUR	102 303 809,98	111 192 914,75	119 134 864,16	140 469 574,60	122 735 642,70	152 523 119,65
Nombre de titres						
Actions	1 121 744,9921	1 194 311,2571	1 350 857,3097	1 681 577,9051	1 805 470,2251	1 987 706,5602
Valeur liquidative unitaire						
en EUR	91,20	93,10	88,19	83,53	67,97	76,73
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
en EUR	-	2,84	4,71	7,14	6,54	7,17

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	98,05	97,90
Actions	98,05	97,90
AIR LIQUIDE	1,87	1,86
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	2,69	2,69
AIRBUS BR BEARER SHS	5,66	5,65
ALSTOM	0,77	0,77
ARCELORMITTAL SA	1,45	1,44
AXA SA	2,75	2,74
BIOMERIEUX SA	0,39	0,38
BNP PARIBAS	5,25	5,24
BOUYGUES	1,33	1,33
BUREAU VERITAS	0,89	0,88
CAPGEMINI SE	1,21	1,21
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	0,42	0,42
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	1,99	1,98
CREDIT AGRICOLE SA	0,84	0,84
DANONE SA	2,44	2,44
EDENRED	0,36	0,36
ENGIE SA	2,92	2,91
ESSILORLUXOTTICA SA	3,59	3,59
HERMES INTERNATIONAL	1,76	1,76
IMERYS SA	0,76	0,76
KERING	1,33	1,33
L'OREAL PRIME 2013	1,47	1,47
LEGRAND	1,23	1,23
LOREAL SA	2,13	2,12
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	6,66	6,65
ORANGE	0,74	0,73
PERNOD RICARD	0,67	0,67
PUBLICIS GROUPE	1,79	1,79
RENAULT SA	0,48	0,48
SAFRAN	4,57	4,56
SANOFI	5,05	5,05
SCHNEIDER ELECTRIC SA	7,89	7,88
SEB SA	0,12	0,12
SOCIETE GENERALE SA	3,64	3,63
SPIE SA	0,24	0,24
STMICROELECTRONICS NV	1,81	1,81
TECHNIP ENERGIES NV	1,41	1,40
THALES SA	1,94	1,94
TOTAL ENERGIES SE	9,29	9,28
VALLOUREC SA	0,66	0,66
VEOLIA ENVIRONNEMENT	2,03	2,03

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
VINCI SA	3,56	3,56
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	1,95	1,95
OPC à capital variable	1,95	1,95
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	1,60	1,60
OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	0,35	0,35
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	10 974 293,14	18 381 609,97
Actions	10 974 293,14	18 381 609,97
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence (suite)

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	9 865 899,13	10 080 652,32
OPC à capital variable	9 865 899,13	10 080 652,32

Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé

Non applicable